

## □ Un automne en Or



Un plan de promotion destiné aux cavistes de la région Bourgogne et de la région lyonnaise sous le titre: « un automne en Or ». est mis en oeuvre à partir du 15 septembre jusqu'au 31 octobre 2017. L'objectif est concret: augmenter le référencement et le volume de vente. Différentes actions sont engagées dont la création de supports et d'argumentaires qui sont envoyés à destinations de 450 cavistes pour eux mêmes ou destinés à la clientèle. Vous trouverez les principaux supports créés et mis à la dispositions des cavistes sur le site extranet de l'UPECB dans l'onglet communication ([www.extranet.cremantbourgogne.fr](http://www.extranet.cremantbourgogne.fr)). Chaque caviste a reçu par courrier postal puis par internet un support explicatif. Il s'agit également d'un concours permettant de référencer et de récompenser les cavistes qui jouent le jeu de notre appellation Crémant de Bourgogne. Les deux premiers prix sont une campagne de promotion offerte. Les cavistes peuvent participer à l'opération "un automne en Or" via le site internet: [www.cremantbourgogne.fr](http://www.cremantbourgogne.fr). Les cavistes participants au concours peuvent également devenir partenaire, ils sont mis en ligne avec leurs coordonnées + photos sur le site internet [cremantbourgogne.fr](http://www.cremantbourgogne.fr) proposé au grand public. Les cavistes découvrent également un accès sur le nouveau site internet mis en ligne: [www.grandeminent.fr](http://www.grandeminent.fr) pour présenter la segmentation de l'appellation. Il appartient à chaque cave, domaine et maison de contacter ses cavistes ou de démarcher de nouveaux prospects. Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter Pierre du Couëdic ([p.ducouedic@cremantbourgogne.fr](mailto:p.ducouedic@cremantbourgogne.fr) ou Tel au 03 80 22 32 50).

## □ Vendanges 2017



(rappel) Les conditions de production de Crémant de Bourgogne pour la récolte 2017:

- Un rendement pour les vignes sous déclaration d'affectation parcellaire (DAP) de 78 hl / ha + 12 hl / ha en réserve et un rendement pour les vignes sous déclaration d'intention de production (DIP): de 68 hl / ha.
- Un degré mini en vin de base de 9° et de 11,5 ° maxi. et un enrichissement autorisé de 1,5°
- Un taux de rebêche minimum de 0 % (pas d'obligation de produire de la rebêche)
- Concernant l'appellation Bourgogne mousseux, un rendement de 64 hl / ha.

Il est rappelé que les conditions dérogatoires en 2016 ne s'applique que pour la récolte 2016. La possibilité d'appliquer 30 % de gamay dans les assemblages est autorisée pour les tirages réalisés entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2017. Pour rappel : les vins de réserve du millésime 2016 et 2017 sont bloqués. Il est possible de rafraîchir la réserve 2016 par un volume identique sur le millésime 2017.

## □ Un nouveau site internet : [www.grandeminent.fr](http://www.grandeminent.fr)



Depuis début septembre, un nouveau site dédié à la segmentation de l'appellation Crémant de Bourgogne est mis en ligne. Destiné au grand public, ce site présente et explique les cuvées « Eminent » et « Grand Eminent » nées de la volonté de toute une filière pour une montée en gamme de l'appellation Crémant de Bourgogne et proposer des cuvées d'exceptions: des grands vins de Bourgogne. Ce site plus esthétique explique sous la notion du temps, tout le savoir faire de la Bourgogne et la garantie qui est apposée sur la signature de ces deux marques. Il est également présenté la dégustation originale « les Eminents de Bourgogne » qui se tient chaque année à l'auditorium de l'Opéra de Dijon.

## ❑ Les Grands Jours de Bourgogne



Se sont les derniers jours pour s'inscrire aux Grands Jours de Bourgogne qui se dérouleront le mercredi 14 mars 2018 à Beaune au palais des congrès. Un espace dédié au Crémant de Bourgogne permet à chaque producteur de bénéficier d'un stand. Une participation financière est demandée à chaque exposant. Pour tout renseignement veuillez contacter : Emilie Urbano (Te l. 03 80 22 32 50 ou par courriel : [e.urbano@cremantbourgogne.fr](mailto:e.urbano@cremantbourgogne.fr)).

## ❑ Trophée Crémant de Bourgogne



La septième édition pour 2018 s'annonce ! A la suite de la remise du Trophée Crémant de Bourgogne à l'abbaye de Cluny le 1er juillet dernier, les 6 golfs partenaires des régions Bourgogne – Lyonnais se préparent à l'organisation d'une nouvelle édition. La soirée de remise du 7<sup>ème</sup> Trophée se déroulera le samedi 30 juin 2018 à l'abbaye de Cluny. Chaque golf souhaite et invite les producteurs et élaborateurs à venir présenter dans le cadre de ce Trophée l'appellation Crémant de Bourgogne (Présentation et vente des Crémants de Bourgogne des caves, domaines et maisons qui le souhaitent). Pour les entreprises souhaitant être présentes sur l'un ou plusieurs golfs, merci de contacter Emilie Urbano ([e.urbano@cremantbourgogne.fr](mailto:e.urbano@cremantbourgogne.fr) ou Tel. 03 80 22 32 50).

## ❑ Agenda

- ✓ 3 octobre : Comité de certification de Certipaq
- ✓ 6 octobre : Dégustation contrôle produit
- ✓ 17 octobre : Conseil d'Administration de la Fédération nationale des Crémants
- ✓ 23 octobre : Conseil de Bassin Bourgogne/ Beaujolais/jura/Savoie
- ✓ 26 octobre : Conseil d'Administration de l'UPECB
- ✓ 27 octobre : Dégustation contrôle produit  
CRINAO
- ✓ 15 novembre: Conseil d'Administration de la Fédération nationale des Crémants
- ✓ 17 novembre: Dégustation contrôle produit
- ✓ 17 au 19 novembre : Fête des grands vins de Bourgogne
- ✓ 1<sup>er</sup> décembre : Dégustation contrôle produit